

Le mercredi 24 avril 2013

**CANADA**

Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 24 avril 2013, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield.

Sont présents à cette assemblée Mmes Guylaine Marcil, Janique Lachapelle Annette Dumouchel, Denise Miron Marion, Diane Nault, Madeleine Aumond, Marise Veilleux et Chantal Tremblay et MM. Charles Langevin, Damien Lafrenière, Jacques Masseau, et Jacques Pilon, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absence motivée : MM. Daniel Moreau, Bernard Caron, Éric Éthier

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives et de l'organisation scolaire
M. André J. Roy,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et signale qu'avant la rencontre, les commissaires ont discuté en plénier de divers dossiers.

RÉSOLUTION 2013-CC-042

**Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Annette Dumouchel que l'ordre du jour soit adopté.

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2013-03-27
  - b) Suivis
- 3- Parole au public

Le mercredi 24 avril 2013

**(RÉSOLUTION 2013-CC-042) suite**

- 4- Correspondance
- 5- Huis clos
- 6- Mise à jour du plan stratégique 2012-2014
  - Contexte
  - Résolution
- 7- Organigrammes 2012-2014
  - a) Organigramme de la commission scolaire
  - b) Organigramme des gestionnaires d'établissements
  - c) Organigramme des gestionnaires du centre administratif
- 8- Comité de sélection pour une direction d'établissement
- 9- Tournoi de golf de la Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki, le 7 août 2013
- 10- Rapport d'informations de la présidente
- 11- Rapport d'informations du directeur général
- 12- Dépôt des procès-verbaux :
  - a) Comité consultatif de gestion, 19 mars 2013
  - b) Comité de parents, 5 février 2013
- 13- Tournoi de golf à Mansfield**

**B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- Rapport personnalisé sur l'absentéisme
- 2- M. Jean-Marie D'Amours
- 3- Démission
- 4- Municipalité de Mansfield - trottoir
- 5- Modification de l'article 169 (2) - *Loi sur l'instruction publique*
- 6- Date et lieu des rencontres du conseil des commissaires
- 7- Plan triennal
- 8- Actes d'établissements 2013-2014
- 9- Demande de révision**
- 10- Entente avec un employé**

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Fluctuation de clientèle 13-14
- 2- Plan de lutte à l'intimidation et la violence
- 3- Convention de partenariat 2012-2014 (dépôt sur place)
- 4- 4 ans
- 5- Infos verbales du service des ressources éducatives

**D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- Cheminement de la révision de la politique, règlements et procédures du transport scolaire
- 2- Taux de réussite des élèves selon le bulletin scolaire

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 1- Registre des chèques
- 2- Échéancier de la planification budgétaire 2013-2014

Le mercredi 24 avril 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-042) suite

**F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 1- Entretien des espaces verts (gazon)
- 2- Servitude - Bouchette
- 3- Cafétéria - Gracefield
- 4- Suivi - Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau

**G) AUTRES**

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-2A) RÉSOLUTION 2013-CC-043**

**Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 27 mars 2013**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Damien Lafrenière que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 27 mars et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-2B) Suivis**

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- page 057, point A-2-b (circonscriptions) – nous attendons une réponse du ministère d'ici la fin de la semaine;
- page 058, point A-9 (AEP) – le ministère financera dorénavant les attestations d'études professionnelles, mais à travers le service régional;
- page 058, point A-9 (pompiers forestiers), aucun cours de ce genre n'existe et une démarche va se poursuivre en ce sens, à long terme;
- page 060, point A-18 (pie-XII) – le commissaire M. Charles Langevin considère que l'activité a été très agréable, tout comme la commissaire Mme Marise Veilleux.

**A-3 Parole au public**

M. Denis Rossignol, directeur de l'école Sieur-de-Coulonge et représentant régional de l'Association des directions d'établissement, offre ses commentaires sur les organigrammes qui seront adoptés au cours de la soirée. Il souligne la charge de travail croissante et la diminution des services administratifs et affirme craindre qu'un plus grand nombre de tâches administratives reviennent aux établissements, alors que les directions d'établissements sont déjà accaparées par de telles obligations.

Le mercredi 24 avril 2013

M. Éric Blanchette, délégué local de l'Association des cadres scolaires du Québec, commente lui aussi les organigrammes et fait part de la position prise par ses membres. Il dit que l'association s'oppose à la reclassification à la baisse du poste de M. Charles Millar et que divers recours possibles sont étudiés.

M. Guy Croteau, vice-président du Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières, attire l'attention sur la page-couverture de l'édition d'aujourd'hui du journal LeDroit et affirme que son association lance une consultation sur la profession enseignante et la nécessité de la revaloriser. M. Sylvain ajoute qu'il existe un chantier similaire en cours à la Table Éducation Outaouais.

**A-4 Correspondance**

Pas de question sur la correspondance.

**A-5 RÉSOLUTION 2013-CC-044 Huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente Mme Diane Nault de discuter de certains points en huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 2013-CC-045 Levée du huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-6 RESOLUTION 2013-CC-046 Plan stratégique 2012-2014**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Guylaine Marcil d'adopter le plan stratégique 2012-2014 de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, en continuité avec le plan stratégique 2007-2012.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-7 Organigrammes 2013-2014**

**a) RESOLUTION 2013-CC-047 Structure administrative 2013-2014 : organigramme de la commission scolaire**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'adopter l'organigramme de la commission scolaire pour l'année scolaire 2013-2014.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**b) RESOLUTION 2013-CC-048 Structure administrative 2013-2014 : gestionnaires d'établissements**

**CONSIDÉRANT** les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

Le mercredi 24 avril 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-048) suite

CONSIDÉRANT les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT la diminution du nombre d'élèves depuis au moins cinq ans;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès des différentes instances ;

CONSIDÉRANT les compressions budgétaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général, M. Harold Sylvain;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'adopter la structure administrative des gestionnaires d'établissements pour l'année scolaire 2013-2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) RESOLUTION 2013-CC-049      **Structure administrative 2013-2014 : gestionnaires du centre administratif**

CONSIDÉRANT les compressions budgétaires;

CONSIDÉRANT les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT les mouvements de personnel en cours;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès des différentes instances ;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général, M. Harold Sylvain;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'adopter la structure administrative des gestionnaires du centre administratif pour l'année scolaire 2013-2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- A-8 RESOLUTION 2013-CC-050      **Formation d'un comité de sélection pour un poste de direction d'établissement**

CONSIDÉRANT la politique de dotation;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires ;

Le mercredi 24 avril 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-050) suite

CONSIDÉRANT le besoin de combler le poste en direction à l'établissement suivant : Cœur de la Gatineau ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion qu'un comité de sélection soit formé, composé de la direction générale, d'une personne ressource et de trois commissaires et deux substituts qui sont les personnes suivantes :

Commissaires désignés

M. Damien Lafrenière et Mmes Chantal Lamarche et Diane Nault

Commissaires substituts

Mmes Chantal Tremblay et Marise Veilleux

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-9 Tournoi de golf de la Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki, le 7 août 2013**

La présidente Mme Diane Nault et M. Sylvain vont y aller. Deux autres commissaires se joignent à eux, soit MM. Damien Lafrenière et Charles Langevin. Un tournoi semblable aura aussi lieu au Pontiac.

**A-10 Rapport d'informations de la présidente**

La présidente Mme Diane Nault dépose son rapport de représentation. Elle souligne la publication du livre 'Ma plus belle histoire', au niveau des élèves de l'éducation des adultes.

**A-11 Rapport d'informations du directeur général**

M. Sylvain a obtenu des informations sur l'option sollicitée en santé. Le dossier est prêt à être envoyé au bureau de la ministre.

**A-12- Dépôt des procès-verbaux**

a) **Comité consultatif de gestion, 19 mars 2013**

b) **Comité de parents, 5 février 2013**

Ces comptes-rendus sont déposés.

**A-13- Tournoi de golf à Mansfield**

Ce tournoi aura lieu au bénéfice d'un voyage à Londres, organisé pour des élèves de Sieur-de-Coulonge. Les billets sont en vente au coût de 20 \$ pièce. La commission scolaire en achètera quatre, pour Mmes Guylaine Marcil et Denise Miron Marion, ainsi que leurs conjoints.

Le mercredi 24 avril 2013

**B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**B-1 Rapport personnalisé sur l'absentéisme**

M. Roy dépose ce rapport et souligne certaines données, notamment le bilan global.

**B-2 M. Jean-Marie D'Amours**

- a) RESOLUTION 2013-CC-057      **Nomination d'un contremaître spécialisé à 30% au service des ressources matérielles**

CONSIDÉRANT la politique de dotation du personnel ;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale ;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Guylaine Marcil de nommer M. Jean-Marie D'Amours à titre de contremaître spécialisé à 30% et ce rétroactivement en date du 25 avril 2005.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- b) RESOLUTION 2013-CC-058      **Nomination d'un contremaître spécialisé à 50% au service des ressources matérielles**

CONSIDÉRANT les demandes faites par le coordonnateur au service des ressources matérielles ;

CONSIDÉRANT la réorganisation du service des ressources matérielles ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale ;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Guylaine Marcil de nommer M. Jean-Marie D'Amours à titre de contremaître spécialisé à 50% et ce rétroactivement au 9 octobre 2012.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**B-3 RESOLUTION 2013-CC-053      Démissions**

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes;

**IL EST PROPOSE** par la commissaire Mme Denise Miron Marion de prendre acte des démissions des personnes :

Le mercredi 24 avril 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-053) suite

Noms	Fonction
André J.Roy	Directeur service des ressources humaines
Karine Hamel	Agente de réadaptation
Manon Dagenais	Technicienne en travail social

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- B-4** RESOLUTION 2013-CC-054 **Demande de la municipalité de Mansfield et Pontefract – aménagement d'un trottoir ou élargissement de la chaussée, chemin de la Chute**

CONSIDERANT la résolution 31-02-2013 de la municipalité de Mansfield et Pontefract de participer à l'aménagement d'un trottoir ou l'élargissement de la chaussée, de l'école secondaire à la rue Principale, dans le corridor suivant le chemin de la Chute :

CONSIDERANT qu'en vertu de l'article 266 de la *Loi sur l'instruction publique*, une commission scolaire ne peut construire, réparer ou entretenir que ses biens ;

CONSIDERANT que l'aménagement de trottoir et l'élargissement de la chaussée est une compétence de la municipalité et qu'une commission scolaire ne possède pas les pouvoirs pour agir ou contribuer financièrement sur un objet de compétence municipale ;

IL EST PROPOSE par le commissaire M. Jacques Masseau d'aviser la municipalité de Mansfield et Pontefract que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ne peut participer, ni contribuer financièrement, à de tels travaux, puisque cela contreviendrait aux prescriptions des articles 266 et suivants de la *Loi sur l'instruction publique*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- B-5** RESOLUTION 2013-CC-055 **Demande de modification des articles 169, 2<sup>e</sup> alinéa, et 182 de la LIP**

CONSIDERANT l'article 169, 2<sup>e</sup> alinéa, et l'article 182 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

CONSIDERANT la dimension particulièrement étendue du territoire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ;

CONSIDERANT que le libellé actuel de l'article 169, 2 alinéa, oblige la présidence et la direction générale à se regrouper au lieu de convocation des assemblées du conseil des commissaires, les obligeant parfois, lors de la tenue de conférences à distance, à parcourir de grandes distances en période hivernale, dans des conditions routières difficiles et dangereuses ;



Le mercredi 24 avril 2013

**(RÉSOLUTION 2013-CC-055) suite**

**CONSIDERANT** que l'article 182 de la LIP applique également les mêmes dispositions aux rencontres du comité exécutif ;

**CONSIDERANT** que les nouvelles technologies permettent de faciliter la mécanique des rencontres du conseil des commissaires par la tenue de réunions à distance ;

**CONSIDERANT** les efforts de restriction budgétaire consentis par la commission scolaire ;

**CONSIDERANT** une résolution adoptée par la Commission scolaire des Chics-Chocs le 26 mars 2013, sous le titre «Demande de modification des articles 169 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*»

**IL EST PROPOSE** par la commissaire Mme Madeleine Aumond :

- que la CSHBO demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de modifier l'article 169, 2<sup>e</sup> alinéa, et l'article 182 de la LIP, afin que, lors de la tenue de rencontres à distance, la présidence et la direction générale ne soient pas nécessairement obligées d'être présents au lieu de convocation de la réunion ;
- et que copie de cette résolution soit envoyée à la Fédération des commissions scolaires du Québec et à l'ensemble des commissions scolaires québécoises.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**B-6 RESOLUTION 2013-CC-056**

**Projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

**IL EST PROPOSE** par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'approuver le projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires (projet de règlement qui fera l'objet de consultations et de publication d'avis public, ainsi qu'il est prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*), aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

<b>Le jour :</b>	<b>Le lieu :</b>
28 août 2013	Maniwaki
25 septembre 2013	Mansfield
30 octobre 2013	Mansfield
27 novembre 2013	Maniwaki
29 janvier 2014	Gracefield
26 février 2014	Gracefield
26 mars 2014	Mansfield
30 avril 2014	Mansfield
21 mai 2014	Maniwaki
25 juin 2014	Maniwaki

Le mercredi 24 avril 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-056) suite

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-7 RESOLUTION 2013-CC-057

**Adoption du projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles**

IL EST PROPOSÉ par le/la commissaire Mme Guylaine Marcil d'adopter le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2013-14, 2014-2015 et 2015-2016, aux fins de consultation des municipalités et du comité de parents, conformément aux articles 193 et 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté.

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION  
ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES  
(SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)**

(Légende à la fin)

*Prévisions des effectifs scolaires pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, selon la Direction de la recherche, des statistiques et de l'information, entrepôt de données ministérielles, MELS, 18 février 2011.*

2013-2014 :           1 579 élèves au primaire  
                          1 178 élèves au secondaire

2014-2015 :           1 528 élèves au primaire  
                          1 152 élèves au secondaire

2015-2016 :           1 575 élèves au primaire  
                          1 168 élèves au secondaire

CODES BÂTISSSES	IMMEUBLES	2013-2014	2015-2015	2015-2016
774-026	Sieur-de-Coulonge 250, chemin de la Chute Mansfield (Québec) J0X 1R0 Capacité d'accueil : 950 élèves	2-3-5	2-3-5	2-3-5
774-011	Poupore 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0 Capacité d'accueil : 360 élèves	1	1	1

Le mercredi 24 avril 2013

## (RÉSOLUTION 2013-CC-057) suite

774-012	Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0 Capacité d'accueil : 130 élèves	1-6	1-6	1-6
774-022	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 89, chemin Pembroke L'Isle-aux-Allumettes (Québec) J0X 1M0 Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-027	Centre de formation multiservice du Pontiac 1, rue Front Sud Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0 Capacité d'accueil : 110 élèves	3	3	3
774-004	Sainte-Anne, no 1 166, chemin des Outaouais Île-du-Grand-Calumet (Québec) J0X 1J0 Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-008	Sainte-Marie 340, rue Martineau Otter Lake (Québec) J0X 2P0 Capacité d'accueil : 150 élèves	1-6	1-6	1-6
774-065	Sacré-Coeur 11, chemin de Blue Sea Gracefield (Québec) J0X 1W0 Capacité d'accueil : 770 élèves	1-2	1-2	1-2
774-001	Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac-Ste-Marie (Québec) J0X 1Z0 Capacité d'accueil : 150 élèves	1	1	1
774-024	Sainte-Thérèse 1, chemin de l'École Cayamant (Québec) J0X 1Y0 Capacité d'accueil : 50 élèves	1	1	1
774-007	Reine-Perreault 2, chemin Blue Sea Blue Sea (Québec) J0X 1C0 Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-006	Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale, CP 40 Bouchette (Québec) J0X 1E0 Capacité d'accueil : 130 élèves	1	1	1

Le mercredi 24 avril 2013

## (RÉSOLUTION 2013-CC-057) suite

774-029	Académie Sacré-Coeur 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8 Capacité d'accueil : 280 élèves	1	1	1
774-009	Sainte-Croix 8, chemin de la Ferme Messines (Québec) J0X 2J0 Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-067	Cité étudiante de la Haute- Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4 Capacité d'accueil : 1 750 élèves	1-2-3	1-2-3	1-2-3
774-013	Couvent du Christ-Roi 148, boulevard Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2E1 Capacité d'accueil : 190 élèves	1	1	1
774-010	Pie-XII 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8 Capacité d'accueil : 140 élèves	1	1	1
774-019	Saint-Boniface 459, route 105 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9 Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-021	Dominique-Savio 8, rue du Collège Montcerf-Lytton (Québec) J0W 1N0 Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-023	Sacré-Coeur 1317, route transcanadienne Grand-Remous (Québec) J0W 1E0 Capacité d'accueil : 210 élèves	1	1	1
774-014	Centre Notre-Dame-du-Désert 331/335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5 Capacité d'accueil : 311 élèves	4-5	4-5	4-5

Le mercredi 24 avril 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-057) suite

774-015	Centre Saint-Eugène 67, chemin Rivière-Gatineau Déléage (Québec) J9E 3A5 Capacité d'accueil : 120 élèves	4	4	4
774-016	Christ-Roi (garçons) 247, rue Moncion Maniwaki (Québec) J9E 2G6	1-2	1-2	1-2
774-002	Centre St-Joseph 67, rue St-Joseph Gracefield (Québec) J0X 1W0 Capacité d'accueil : 60 élèves	4	4	4
774-018	Centre Pontiac 183, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0 Capacité d'accueil : 160 élèves	4-5	4-5	4-5
774-005	Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) J0X 2X0 Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-003	Saint-Jean-Bosco 106, rue Mccuaig Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0	6	6	6
774-020	Bureaux administratifs 185, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0	6	6	6
LÉGENDE				
(1) Primaire		(2) Secondaire		
(3) Formation professionnelle		(4) Éducation des adultes		
(5) Administration		(6) Autres		
(7) Bâtiments excédentaires				

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-8 RESOLUTION 2013-CC-058

**Adoption du projet d'actes  
d'établissements des écoles et des  
centres 2013-2014**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'adopter le projet d'actes d'établissements des écoles et des centres 2013-2014, aux fins de consultation du comité de parents, conformément à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté.

Le mercredi 24 avril 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-058) suite

**Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais****ACTES D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES ET DES CENTRES  
ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014 et les années suivantes****774-001****École secondaire Sieur-de-Coulonge**

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Mansfield (Québec), JOX 1R0

Ordre d'enseignement : *secondaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles*  
Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*Bâtisse : 774B026 **Sieur-de-Coulonge**  
250, chemin de la Chute, C.P. 760  
Mansfield (Québec) JOX 1R0  
➤ Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants :  
135A, 163B, 165, 165A, 165B, 174, 177, 178, 191, 191A, 191B,  
192, 194, 195**774-002****École Primaire Pontiac**

Adresse : 25, rue Coulonge, C.P. 549, Fort-Coulonge (Québec), JOX 1V0

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 4 ans et 5 ans*  
*Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles*  
Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*Bâtisses : 774B004 **Sainte-Anne, no 1**  
166, chemin des Outaouais  
Île-du-Grand-Calumet (Québec) JOX 1J0  
➤ Tous les locaux  
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire774B008 **Sainte-Marie**  
340, rue Martineau  
Otter Lake (Québec) JOX 2P0  
➤ Tous les locaux  
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire774B011 **Poupore**  
25, rue Coulonge  
Fort-Coulonge (Québec) JOX 1V0  
➤ Tous les locaux  
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire774B012 **Saint-Pierre**  
33, rue Romain  
Fort-Coulonge (Québec) JOX1V0  
➤ Tous les locaux  
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

Le mercredi 24 avril 2013

**(RÉSOLUTION 2013-CC-058)** suite

- 774B022      **Notre-Dame-du-Sacré-Cœur**  
89, chemin Pembroke  
L'Isle-aux-Allumettes (Québec) J0X 1M0
- Tous les locaux
  - Préscolaire 4 ans et 5 ans
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 886B025      **Jean-Paul II (L'Envolée)**  
10, rue Leslie  
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0
- Locaux à usage exclusif : E-04, E-05, E-06, E-07, E-12, R-09, R-39-1
  - Locaux partagés : E-16, E-18, R-03, R-04, R-12, R-13, R-14, R-21, R-26, R-30, R-32
  - Préscolaire 4 ans et 5 ans
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

**774-003****École du Cœur-de-la-Gatineau**

Adresse : 11, chemin de Blue Sea, C.P. 313, Gracefield (Québec), JOX 1W0

Ordre d'enseignement :      *Préscolaire : 4 ans et 5 ans*  
    *Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles*  
    *Secondaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles*

Clientèle : régulière et E.H.D.A.A.

- Bâtisses :      774B001      **Saint-Nom-de-Marie**  
8, rue Laramée  
Lac-Saint-Marie (Québec) J0X 1Z0
- Tous les locaux
  - Préscolaire 4 ans et 5 ans
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B006      **Notre-Dame-de-Grâce**  
47, rue Principale, C.P. 40  
Bouchette (Québec) J0X 1E0
- Tous les locaux
  - Préscolaire 4 ans et 5 ans
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B007      **Reine-Perreault**  
2, chemin de Blue Sea, C.P. 130  
Blue Sea (Québec) J0X 2C0
- Tous les locaux
  - Préscolaire 4 ans et 5 ans
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B024      **Sainte-Thérèse**  
1, chemin de l'École  
Cayamant (Québec) J0X 1Y0
- Tous les locaux
  - Préscolaire 4 ans et 5 ans
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

Le mercredi 24 avril 2013

**(RÉSOLUTION 2013-CC-058) suite**

774B065      **Sacré-Cœur**  
 11, chemin de Blue Sea, C.P. 313  
 Gracefield (Québec) J0X 1W0  
 ➤ Tous les locaux  
 ➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans  
 ➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire  
 ➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du secondaire

**774-004****École Le Rucher de la Vallée de la Gatineau**

Adresse :            248, rue Notre-Dame, Maniwaki (Québec), J9E 2J8

Ordre d'enseignement :      *Préscolaire : 4 ans et 5 ans*  
    *Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles*

Clientèle :                      *régulière et E.H.D.A.A.*

Bâtisses :            774B005      **Laval**  
 29, rue Principale  
 Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) J0X 2X0  
 ➤ Tous les locaux  
 ➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans  
 ➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774B009      **Sainte-Croix**  
 8, chemin de la Ferme  
 Messines (Québec) J0X 2J0  
 ➤ Tous les locaux  
 ➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans  
 ➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774B010      **Pie-XII**  
 122, rue Comeau  
 Maniwaki (Québec) J9E 2S8  
 ➤ Tous les locaux  
 ➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans  
 ➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774B013      **Couvent du Christ-Roi**  
 148, boulevard Desjardins  
 Maniwaki (Québec) J9E 2E1  
 ➤ Tous les locaux  
 ➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans  
 ➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774B019      **Saint-Boniface**  
 459, route 105, C.P. 5  
 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9  
 ➤ Tous les locaux  
 ➤ 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774B021      **Dominique-Savio**  
 8, rue du Collège  
 Montcerf-Lytton (Québec) J0W 1N0  
 ➤ Tous les locaux  
 ➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans  
 ➤ 1<sup>e</sup> cycle du primaire



Le mercredi 24 avril 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-058) suite

774B023 **Sacré-Cœur**  
1317, route Transcanadienne, C.P. 106  
Grand-Remous (Québec) J0W 1E0

- Tous les locaux
- Préscolaire 4 ans et 5 ans
- 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774B029 **Académie Sacré-Cœur**  
248, rue Notre-Dame  
Maniwaki (Québec) J9E 2J8

- Tous les locaux
- Préscolaire 4 ans et 5 ans
- 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

---

**774-005**

**École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : *Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles*  
*Secondaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles*

Clientèle : *régulière et E.H.D.A.A.*

Bâtisse : 774B067 **Cité étudiante de la Haute-Gatineau**  
211, rue Henri-Bourassa  
Maniwaki (Québec) J9E 1E4

- Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 160, 161, 161-1, 161B, 161C, 161D, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 165, 166C, 168, 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, ainsi que la cour intérieure près de la serre, 143D, 235, 261, 264, 264.1, 266, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279 et 280)
- 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du secondaire

774B016 **Christ-Roi (garçons)**  
247, rue Moncion  
Maniwaki (Québec) J9E 2G6

- Tous les locaux
- 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du secondaire

---

**774-307**

**Établissement des adultes CSHBO**

Adresse : 335, rue du Couvent, Maniwaki (Québec), J9E 1H5

Ordre d'enseignement : *formation générale des adultes*

Bâtisses : 774B002 **Centre St-Joseph**  
67, rue St-Joseph  
C.P. 418  
Gracefield (Québec) J0X 1W0

- Tous les locaux

Le mercredi 24 avril 2013

**(RÉSOLUTION 2013-CC-058) suite**

- 774B014      **Centre Notre-Dame-du-Désert**  
335, rue du Couvent  
Maniwaki (Québec) J9E 1H5  
➤ Les locaux 132, 133, 134, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 143, 144, 233, 234, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 323, 323-A, 324, 324-B, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332 et 333 (les autres locaux du bâtiment relèvent du centre administratif, situé dans le même édifice mais sous l'adresse civique «331, rue du Couvent, Maniwaki»)
- 774B015      **Centre St-Eugène**  
67, chemin de la Rivière-Gatineau  
Déléage (Québec) J9E 3A5  
➤ Tous les locaux
- 774B018      **Centre Pontiac**  
183, rue Principale  
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0  
➤ Tous les locaux

**774-408****Centre de formation professionnelle Pontiac**

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Mansfield (Québec), J0X 1R0

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

Bâtisse : 774B026      **Sieur-de-Coulonge**  
250, chemin de la Chute, C.P. 760  
Mansfield (Québec) J0X 1R0  
➤ Les locaux suivants : 163B, 165, 165-A, 165-B, 174, 177, 178, 191, 191-A, 191-B, 192, 193, 194, 195

774B027      **Centre de formation multiservice du Pontiac**  
1, rue Front Sud  
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0  
➤ Tous les locaux

**774-410****Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau**

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

Bâtisse : 774B067      **Cité étudiante de la Haute-Gatineau**  
211, rue Henri-Bourassa  
Maniwaki (Québec) J9E 1E4  
Les locaux suivants : 127, 128, 129, 132, 133, 160, 162, 163, 170, 171, 172, 173, 175, 102 sud, 103 sud, 104 sud, 105 sud, 106 sud, 107 sud, 130B, 130C, 130D, 130E, 130F, 130G, 132A, 161-00, 162-01, 161-01, 162-02, 161-02, 162-04, 161-03, 162-05 (RAF), 161-04, 162-05(VL), 161-05, 162-07, 161-06, 162-08, 161-07, 161-08, 161-09, 164-3, 173A, 173B, 174, 174P, 175-1, (130 et 131 même local), (163 et 162-01 même local), (164 et 164-1 même local), (164-01 et 164-2 même local), plus le local extérieur près de la serre 124 EX.

Le mercredi 24 avril 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-058) suite

Secrétaire général  
M. André J. Roy

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-9** RESOLUTION 2013-CC-059 **Comité de révision**

**CONSIDÉRANT** les décisions prises par le directeur de l'Établissement des adultes CSHBO, M. Réjean Potvin, à l'égard de l'élève majeur ayant le numéro de fiche 8000911;

**CONSIDÉRANT** la demande de révision d'une décision déposée par l'élève et le parent en date du 9 avril 2013 ;

**CONSIDÉRANT** la rencontre de l'élève, du père de l'élève et du directeur M. Potvin au comité de révision d'une décision le 22 avril 2013 à l'école primaire et secondaire de Gracefield;

**CONSIDÉRANT** que l'élève veut poursuivre ses études dans un programme de DEP (diplôme d'études professionnelles) notamment le programme de charpenterie-menuiserie, programme qu'il a choisi avec l'aide du conseiller en orientation du Centre St-Joseph;

**CONSIDÉRANT** que les pré-requis pour s'inscrire à ce DEP (diplôme d'études professionnelles) sont notamment la réussite du français de niveau secondaire 3 et la réussite du test de développement général;

**CONSIDÉRANT** que l'élève a déjà à son acquis la réussite du français et qu'il lui manque la réussite du test de développement général;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de révision de donner à l'élève l'opportunité de s'inscrire sans frais au test de développement général dans le but en cas de réussite de s'inscrire à un DEP (diplôme d'études professionnelles);

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Damien Lafrenière d'accepter la recommandation du comité de révision de donner à l'élève l'opportunité de s'inscrire sans frais au test de développement général dans le but en cas de réussite de s'inscrire à un DEP (diplôme d'études professionnelles).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-10** RESOLUTION 2013-CC-060 **Entente**

**CONSIDÉRANT** les démarches réalisées par la direction du service des ressources humaines;

**CONSIDÉRANT** les enjeux reliés au cas du salarié ayant le numéro de matricule 139749998 ;

Le mercredi 24 avril 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-060) suite

**CONSIDÉRANT** la possibilité de conclure une entente financière avec la partie syndicale et le salarié;

**CONSIDÉRANT** que l'entente financière mettrait fin aux griefs déposés par la partie syndicale et/ou le salarié et au lien d'emploi avec le salarié;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Denise Miron Marion de mandater la direction des ressources humaines de conclure une entente selon les modalités décrites dans les considérants, avec le salarié et la partie syndicale dans les limites financières convenues dans le cadre du dossier du salarié ayant le numéro de matricule 139749998.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*(Pause, de 8 h 35 à 8 h 45)*

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**

**C-1 Fluctuation de clientèle 13-14**

M. Rondeau présente les données disponibles sur les clientèles 2013-2014 et note qu'une stabilité est à venir d'ici quelques années, suivie d'une tendance à la hausse.

**C-2 Plan de lutte à l'intimidation et la violence**

M. Rondeau dépose et présente le document.

**C-3 Convention de partenariat 2012-2014 (dépôt sur place)**

M. Rondeau dépose et présente ce document qui sera envoyé à la Direction régionale de l'Outaouais du ministère pour validation et qui sera signé par la suite. Le point reviendra lors de la prochaine rencontre du conseil des commissaires.

**C-4 RESOLUTION 2013-CC-061 **Implantation progressive des groupes de 4 ans à temps plein pour les trois prochaines années****

**CONSIDÉRANT** le projet de loi du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport visant à implanter progressivement des groupes de 4 ans à temps plein pour les trois prochaines années ;

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais doit identifier, avant le 30 avril 2013, l'endroit où sera implanté ce groupe ;

**CONSIDÉRANT** que la CSHBO respecte toutes les conditions prescrites par le MELS ;

Le mercredi 24 avril 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-061) suite

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Guylaine Marcil d'identifier l'école St-Pierre, de Fort-Coulonge, comme étant celle qui recevra, pour les trois prochaines années, le groupe de 4 ans à temps plein.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C-5 Infos verbales du service des ressources éducatives**

Il n'y a pas de nouveautés à signaler.

**D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

RÉSOLUTION 2013-CC-062                      **Huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente Mme Diane Nault de discuter de certains points en huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

RÉSOLUTION 2013-CC-063                      **Levée du huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**D-1 Cheminement de la révision de la politique, règlements et procédures du transport scolaire**

M. Leblanc fait un suivi sur la consultation en cours. Le comité de parents a été consulté et le comité consultatif de transport sera consulté le 29 avril. Le projet de politique révisée sera ensuite amené au comité consultatif de gestion (7 mai), avant d'être présenté au conseil des commissaires pour adoption, le 22 mai.

**D-2 Taux de réussite des élèves selon le bulletin scolaire**

M. Leblanc présente le document. M. Rondeau répond aux questions du commissaire M. Damien Lafrenière, au sujet de l'école de Lac-Ste-Marie. M. Rondeau note qu'il est question de taux de réussite, pas de la moyenne générale des élèves.

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**E-1**      RESOLUTION 2013-CC-064                      **Registre de chèques**

**CONSIDÉRANT** la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Mme Janique Lachapelle;

**CONSIDÉRANT** que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

Le mercredi 24 avril 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-064) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 21 mars et 8 avril 2013 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E-2 Échéancier de la planification budgétaire 2013-2014**

Mme Riel présente le document.

**F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES****F-1 Entretien des espaces verts (gazon)**

a) RESOLUTION 2013-CC-065      **Entretien du gazon 2013-2015 - Cité étudiante de la Haute-Gatineau (Maniwaki)**

CONSIDÉRANT les sept soumissions reçues de :

- Gazon Express (Serge Grondin)
- Emond Tondre le Gazon (Ronald Émond)
- Entreprises Crêtes 2006 (Antonio Crêtes)
- Entretiens JMC (Jason McCuaig)
- Atelier Boirec
- Jonathan Bélisle
- Recréenviro Inc. (Yves Lamarche)

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 16 avril, à 10 h, et le tableau comparatif ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière :

- d'accepter la plus basse soumission conforme pour l'entretien du gazon de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau à Maniwaki au montant de **12 225,00 \$** (sans taxes) par année des **Entretiens JMC** (ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans);
- et d'autoriser le coordonnateur du service, M. Charles Pétrin, à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Atelier Boirec	Non conforme
Entretien JMC	12 225,00 \$
Entreprises Crêtes	13 750,00 \$
Emond Tondre Gazon	14 000,00 \$
Jonathan Bélisle	18 160,00 \$
Gazon Express	19 500,00 \$
RecréenviroInc.	27 900,00 \$

Note : Les montants inscrits excluent les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 24 avril 2013

**b) RESOLUTION 2013-CC-066 Entretien du gazon 2013-2015 - école Ste-Croix (Messines)**

CONSIDÉRANT les six soumissions reçues de :

- Emond Tondre le Gazon (Ronald Émond)
- Entreprises Crêtes 2006 (Antonio Crête)
- Entretiens JMC (Jason McCuaig)
- Atelier Boirec
- Jonathan Bélisle
- Robert Richard

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 16 avril, à 10 h, et le tableau comparatif ;

CONSIDÉRANT l'égalité entre les deux plus basses soumissions;

CONSIDÉRANT le tirage au sort effectué;

II EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle :

- d'accepter la soumission pour l'entretien du gazon de l'école Ste-Croix de Messines au montant de **500,00 \$** (sans taxes) par année d'**Emond Tondre le Gazon** (ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans);
- et d'autoriser le coordonnateur du service, M. Charles Pétrin, à signer les documents pour et au nom de la commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Robert Richard	Non conforme
Atelier Boirec	Non conforme
Emond Tondre Gazon	500,00 \$
Entreprises Crêtes 2006	500,00 \$
Entretiens JMC	550,00 \$
Jonathan Bélisle	600,00 \$

Note : Les montants inscrits excluent les taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**c) RESOLUTION 2013-CC-067 Entretien du gazon 2013-2015 - école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (Isle-aux-Allumettes)**

CONSIDÉRANT les trois soumissions reçues de :

- Louis Boucher
- Entreprises Crêtes 2006 (Antonio Crêtes)
- Richard Morrissette

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 16 avril à 10 h et le tableau comparatif ;

Le mercredi 24 avril 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-067) suite

**II EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Damien Lafrenière :

- d'accepter la plus basse soumission conforme pour l'entretien du gazon de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à l'Isle-aux-Allumettes au montant de **700,00 \$** (avant taxes) par année des **Entreprises Crêtes 2006** (ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans);
- et d'autoriser le coordonnateur du service, M. Charles Pétrin, à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Entreprises Crêtes 2006	700,00 \$
Louis Boucher	748,00 \$
Richard Morrissette	800,00 \$

*Note : les montants inscrits excluent les taxes.***ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

d) RESOLUTION 2013-CC-069      **Entretien du gazon 2013-2015 - centre Pontiac (Fort-Coulonge)**

**CONSIDÉRANT** les trois soumissions reçues par :

- Louis Boucher
- Entreprises Crêtes 2006 (Antonio Crêtes)
- Richard Morrissette

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 16 avril à 10 h et le tableau comparatif ;**II EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Madeleine Aumond :

- d'accepter la plus basse soumission conforme pour l'entretien du gazon du Centre Pontiac à Fort-Coulonge au montant de **700,00 \$** (avant taxes) par année des **Entreprises Crêtes 2006** (ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans);
- et d'autoriser Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Entreprises Crêtes 2006	700,00 \$
Louis Boucher	848,00 \$
Richard Morrissette	850,00 \$

*Note : les montants inscrits excluent les taxes.***ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Le mercredi 24 avril 2013

**F-2 Servitude - Bouchette**

RESOLUTION 2013-CC-069

**Projet : servitude de vue (1 fenêtre)  
et droit d'usage (empiètement  
mineur) au 47, rue Principale, à  
Bouchette**

**CONSIDÉRANT** la demande de servitude de vue et d'empiètement faite par 9273-1587 Québec inc. résidant au 63 chemin Rivière Gatineau, Bouchette;

**CONSIDÉRANT** qu'il existe une fenêtre au premier étage sise dans le mur Nord du bâtiment qui est à une distance moindre que celle permise par la loi;

**CONSIDÉRANT** que cette fenêtre ouvre du côté de l'école Notre-Dame de Grâces située au 47, rue Principale, Bouchette

**CONSIDÉRANT** que la servitude de vue permettra de maintenir dans l'état et situation actuelles la fenêtre;

**CONSIDÉRANT** que la corniche située au coin nord-ouest de la partie du bâtiment situé sur l'immeuble du cessionnaire empiète d'un mètre et quatorze centimètres (1,14 m) sur l'immeuble appartenant au cédant, sur une superficie triangulaire;

**CONSIDÉRANT** que le cédant cède et confère au cessionnaire un droit réel d'usage (de tolérance) sur la partie de l'immeuble subissant l'empiètement;

**CONSIDÉRANT** que le cessionnaire pourra procéder à l'entretien du bâtiment commercial situé sur l'immeuble désigné comme étant le fonds dominant en passant sur l'immeuble du cédant et effectuer uniquement les travaux de construction, d'entretien et les réparations nécessaires qui n'ont pas pour effet de modifier l'empiètement et procéder, le cas échéant, à la remise en état du fonds du cédant, avec un avis écrit de cinq jours;

**CONSIDÉRANT** que la cession des droits réels d'usage aliénables faisant l'objet des présentes est consentie tant que la construction, soit le bâtiment où se trouve la corniche et la fenêtre sera existante;

**CONSIDÉRANT** que les présents droits d'usage et servitude sont consentis à titre gratuit, sans aucune charge;

**CONSIDÉRANT** que ceci ne pose pas préjudice à la CSHBO;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Chantal Lamarche d'accepter la demande de servitude de vue et d'empiètement que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le mercredi 24 avril 2013

**F-3 Cafétéria – Gracefield**

RESOLUTION 2013-CC-070      **Concession de cafétéria – contrat 2013-2016 école primaire et secondaire Sacré-Cœur, de Gracefield**

**CONSIDÉRANT** que le contrat de concession de cafétéria de l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur de Gracefield se termine le 30 juin 2013;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture a eu lieu le 23 avril, à 11 h, et qu'un seul soumissionnaire a déposé une offre;

**CONSIDÉRANT** les commentaires de Mme Chantal Chantigny, nutritionniste au Centre de santé et de services sociaux de la Vallée de la Gatineau, pour modifier quelque peu le menu, afin de respecter la politique pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif;

**CONSIDÉRANT** que M. Gagnon a proposé un deuxième menu respectant cette politique;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Chantal Lamarche :

- d'octroyer le contrat de concession de la cafétéria de l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur, de Gracefield, à Maurice Gagnon, moyennant un loyer de 1 000 \$ par année, ainsi que des coûts d'utilisation fixés à 5 % du montant des ventes effectuées lors de l'utilisation de la cuisine pour le service de traiteur;
- et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer pour et au nom de la commission scolaire.

Ce contrat sera octroyé selon les conditions stipulées au contrat de concession et ce pour une durée d'un an renouvelable pour deux années additionnelles, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2016.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F-4 Suivi - Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau**

M. Pétrin a rencontré M. Michel Gauthier, du Centre local d'emploi, il y a deux semaines. Nous en sommes rendus à l'étape de l'appel d'offres pour le chargé de projet. L'ouverture des offres aura lieu le 9 mai. Le commissaire M. Charles Langevin participera à l'examen des soumissions.

Le mercredi 24 avril 2013

**G- AUTRES**

**G-1 Questions des commissaires**

La commissaire Mme Annette Dumouchel commente une activité de musique à Pembina et souligne que les parents la trouvent dispendieuse. La présidente Mme Diane Nault rappelle que l'activité a été approuvée par le conseil d'établissement. M. Sylvain fera un suivi auprès de la présidente du conseil d'établissement de Sieur-de-Coulonge.

La commissaire Mme Guylaine Marcil regrette que les écoles ne soient pas pourvues de défibrillateurs. M. Sylvain va voir qu'est-ce qui peut être fait à ce niveau.

La commissaire Mme Madeleine Aumond se pose des questions sur la façon de répertorier les actes de violence. M. Rondeau répond que les outils doivent être élaborés par chaque commission scolaire. Un modèle est d'ailleurs en cours d'élaboration dans la nôtre et fera l'objet d'une présentation lors d'une prochaine séance du comité consultatif de gestion.

La commissaire Mme Janique Lachapelle souligne que, dans le contexte actuel, les activités du conseil des commissaires qui ne concernent pas les élèves devraient être coupées, tels que les tournois de golf, par exemple. La présidente Mme Diane Nault souhaite qu'un point soit mis à l'ordre du jour de la prochaine séance à ce propos. La commissaire Mme Madeleine Aumond ajoute qu'il faudrait reconsidérer chaque dépense et le commissaire M. Damien Lafrenière précise qu'il faut faire un bilan et voir ce qui est pertinent et ce qui ne l'est pas.

Le commissaire M. Charles Langevin aimerait que la sécurité soit améliorée aux abords de l'école Pie-XII. M. Sylvain en prends note.

La présidente Mme Diane Nault tient à remercier M. André Roy, dont c'est la dernière participation aux rencontres du conseil des commissaires.

La présidente Mme Diane Nault montre un exemple des napperons réalisés spécialement à l'occasion de la Fête-O-Bois.

**G-2 RÉSOLUTION 2013-CC-071 Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le mercredi 24 avril 2013

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 22 mai 2013, à Maniwaki

---

Secrétaire général

---

Présidente